

Interpellation

Conseil communal du 26 février 2018

RESA/ORES: et l'intérêt communal dans tout cela?

Monsieur le bourgmestre,

La presse fait état un rapprochement, voire une fusion potentiellement imminent, entre ORES et RESA, une perspective qui n'est pas sans poser lourdement question au groupe politique que je représente.

Il serait, tout d'abord, particulièrement paradoxal — et pour dire les choses nettement : inacceptable —, qu'au terme d'une fusion menée au nom de la « bonne gestion », les Liégeois se trouvent à devoir payer l'électricité plus cher qu'à présent.

Je constate par ailleurs qu'ORES a mené ces dernières années des opérations financières dans lesquelles, à en croire divers observateurs, le respect de l'intérêt des communes n'a pas été, loin s'en faut, la préoccupation première. Que signifierait pour la Ville de Liège l'éventuelle intégration de RESA dans ce groupe ?

Je tiens également à vous indiquer l'opposition ferme et résolue du groupe VEGA au déplacement d'un centre de décision de Liège vers Namur. Nous sommes partisans d'un pouvoir métropolitain organisant la gestion des grands réseaux urbains. C'est la forme d'organisation de ceux-ci la plus souhaitable parce que la plus cohérente. C'est aussi la seule qui préserve les intérêts de la grande ville dans un contexte régional où la réalité même de celle-ci est niée par la majorité du corps politique régional.

Je m'interroge, plus particulièrement, sur les risques de privatisation du réseau de distribution d'électricité qui existeraient si la Région devait acquérir une position prééminente dans le pilotage d'un outil intégré et fusionné, poire alléchante, sans doute, pour la soif de quelque gouvernement, présent ou à venir, peu enclin à la préservation du service public et du bien commun qu'il représente. Quelles garanties peuvent être données contre un tel scénario ?

Enfin et surtout, j'observe qu'une fois de plus, il est question de faire payer les urbains pour un service qui coûte plus cher à fournir en milieu périurbain qu'en zone urbaine. D'aucuns, depuis le ministre de l'énergie jusqu'à bon nombre de commentateurs journalistiques en passant par Test Achat, pour valoir que l'égalité tarifaire serait intrinsèquement « plus juste ». Il s'agit là d'une étrange conception de la justice, selon laquelle les choix de localisation de l'habitat qui détruisent notre paysage et organisent une surconsommation structurelle d'énergie devraient être payés... par tous.

Je m'interroge dès lors sur la manière dont l'intérêt des Liégeois et celui de leur institution communale, la Ville de Liège, pourra être garanti dans le dossier des GRD dans les mois à venir. Je vous serait reconnaissant de bien vouloir me faire part de la position du Collège à ce propos.

François Schreuer Conseiller communal VEGA